



OL-CS 18/06/2018

PROCES - VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 07 JUIN 2018

Convoquée le 08 mai 2018 pour la partie statutaire avec envoi de l'ODJ et le 08 mai 2018 pour la réunion d'information générale, selon la décision du Conseil d'Administration du 2 mai. Informations communiquées par courrier papier ou électronique aux adhérents, annonces par flyer, « www.bienvivreaveyrier.org », blog « La Tournette » et Dauphiné Libéré.

≥ 56 adhérents présents ou représentés :

Présents : Mmes Nadine Balestier, Hélène Bergues, Chantal Billet, Françoise Carteron, Nadine Gibello, Mireille Kishazy, Corine Labasse, Clotilde Lelarge, Claire Moreau, Bernadette Mulliez, Nicole Tournafol, Christiane Secchi, Christiane Saulgeot, ...

MM. Jean Balastre, François Barbier, Loïc du Besset, Laurent Billet, Michel Bodoy, Georges Davignon, Olivier Labasse, Pierre Lachenal, Charles Lacombe, Jacques Lelarge, Vincent Loty, Emile Miège, Bernard Moreau, Jacques Moreau, Gérard Pernière, Bruno Perrier (ALAE), Claude Saulgeot, Jean-Claude Secchi, Michel Wotus,...

Pouvoirs : Y. May, J.C. May, M. Fraisse, C. Jalon, S. Jalon, D. Maison, M. Rièrè, L. Vast, J.P. Blanchet, R. Mezan de Malartic, S. Mezan de Malartic, F. Weite, M. Dufour, Mme Bodoy, J-C. Cachat, B. Lacombe, J. Herrgott, N. Chevrot, G. Frachon, Mme Frachon, C. Renard, Mme Renard, G. Meynardi, O. Meynardi

Le quorum étant très largement atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Invités : Jean-Paul Amoudry, Conseiller départemental, Président du Syane, Anne Violaine. Dauer, adjointe au Maire de Veyrier-du-lac, Jacques-Antoine Dortu, conseiller municipal Veyrier-du-Lac ; Jérôme Gretz, adjoint au Maire de Menthon-Saint-Bernard, suppléant du Conseiller Départemental, Olivier Trimbур, adjoint au maire, représentant le Maire de Bluffy, Adeline Aveyard, Valérie Buga, Jean-Paul Chavas, Fanny Coutris, Maud Coutris, Anne Girard, ingénieure Syane, M. Hennerick, Léon Lacombe, Albert Lacroix, Jean-François Monsaingeon, Bernard Premat, Mme Radulesco, Jean-Pierre Scotton, Directeur général Syane, ...(liste non complète)

ASSEMBLEE STATUTAIRE (ODJ adressé avec la convocation le 8/05/2018)

Les documents présentés, disponibles préalablement sur demande, sont remis en version papier à l'entrée de la salle, à côté des feuilles de présence. Le diaporama présenté en animation de l'agenda et en soutien visuel des interventions sera mis en ligne sur le site internet de l'association. La séance est ouverte à 18h15.

1° Approbation du procès-verbal de la précédente AGO du 28 MARS 2017

Le projet (ref. OL-CS du 12/04/2017), mis en ligne en avril 2017 sur www.bienvivreaveyrier.net (après validation des administrateurs) est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2° Rapport moral du Président :

Olivier Labasse présente, avec quelques slides, la stratégie de l'association : « Travailler ensemble pour protéger le cadre de vie et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie », puis nos relations avec la mairie de Veyrier, avec le Grand Annecy, avec le Département à propos des grands sujets développés par BVV : voirie, propreté, urbanisation et légalité des constructions, urbanisme, PLU de la commune, chemins piétonniers, aménagements cyclables, Plan de déplacements urbains (PDU) du Grand Annecy, mobilité et transports collectifs, qualité de l'air... Suivent les actions avec notre réseau associatif, la transparence de l'information et l'amélioration de la communication avec nos adhérents, nos contacts avec la Presse, communiqués et articles, le développement du site internet, le blog, les conférences-débats dont la première à Veyrier, le 27 mars dernier, a attiré plus de 110 personnes sur le thème « Mobilité, qualité de l'air, sauvegarde du lac ». BVV et ses intervenants y ont présenté des solutions concrètes d'amélioration, souvent chiffrées.

→ **Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité.**

Joint en annexe du PV, il sera mis en ligne sur www.bienvivreaveyrier.net, rubrique CA et Assemblée générales, après un passage à la rubrique « actualité »

3° Rapport d'activité 2016 :

Le vice-Président Claude Saulgeot énumère les principales actions de l'année 2017, classées en 5 paragraphes : Mobilité

et politique des transports collectifs, PLU, route de la Brune, Voie Verte, urbanisme à Veyrier.

→ **Le rapport d'activités 2017 est adopté à l'unanimité**

Joint en annexe du PV, il sera mis en ligne sur le site internet.

4° Rapport Financier 2017 :

Le trésorier Jean-Claude Secchi présente le rapport financier préalablement approuvé par le bureau. Le compte d'exploitation se caractérise par :

Produits : 1667,95€, dont :1584 € de cotisations et dons.

Charges : 1392,22 € (Assurance, frais généraux, cotisations associations, huissier, conférence de presse, entretien site...)

Solde de l'exercice : 295,73€ que le CA propose de reporter au fonds de réserves qui s'élèvera à 14 454€ au 31/12/2107.

→ **Les comptes de l'exercice 2017 sont approuvés est à l'unanimité et le solde abondera le fonds de réserves.**

5° Montant des cotisations 2019.

Après avoir rappelé que le vote des cotisations de l'année n+1 permet de les appeler en début de la dite année sans attendre la tenue de l'AGO, le Président propose de maintenir les montants des cotisations 2019 aux mêmes niveaux qu'en 2018, 2017, 2016. (Membre actif :15€, couples et/ou cotisation de soutien : 30€, membre bienfaiteur > 30€)

→ **la résolution est adoptée à l'unanimité**

6° Renouvellement du Conseil d'Administration :

Administrateurs sortants.

Catherine Oliver a souhaité ne pas renouveler son mandat d'administrateur du fait de son éloignement géographique.

Les administrateurs sortants : Jean-Claude Secchi, Georges Davignon et Mireille Kishazy se représentent

→ **Jean-Claude Secchi, Georges Davignon et Mireille Kishazy sont réélus, chacun à l'unanimité.**

Nouvelles candidatures.

Aucune n'est parvenue à la suite de la convocation des adhérents. Olivier Labasse fait un appel aux adhérents présents.

A l'issue de la réunion, **Charles Lacombe**, propose de rejoindre le CA de BVV. Membre fondateur, il avait quitté le conseil d'administration il y a plusieurs années pour des raisons familiales. Le Président et le Vice-Président proposent qu'il soit coopté officiellement lors du prochain CA et remercie de son soutien amical ce veyrolain de souche et de culture.

Le bureau sera élu, conformément à la loi, par les administrateurs lors de leur prochaine réunion de CA le 3 juillet à 18h.

7° Questions diverses.

Personne ne demandant plus la parole, le Président en exercice formule publiquement une liste de vœux pour plus de création d'intelligence collective entre les associations, les élus et autres décideurs comme cela se passe avec plusieurs collectivités locales, en Haute-Savoie et ailleurs. Plus de respect pour les bénévoles, les contributions éclairées et les expertises des associations. Plus d'écoute des habitants, comme ces derniers l'ont martelé aux élus en 2017 et en 2018 lors de plusieurs réunions publiques dans le bassin annécien. Les enjeux sont trop importants pour la protection des paysages naturels et culturels et pour la qualité de vie des habitants pour que l'on se prive de toute concertation et les décisions trop lourdes de conséquence pour les générations actuelles et à venir pour que l'on reste dans l'entre soi.

REUNION PUBLIQUE

La réunion publique qui a suivi a été un exemple de réponse à cette attente avec l'intervention du Président du SYANE, Jean-Paul Amoudry, notre Conseiller Départemental, accompagné de Jean-Pierre Scotton, directeur général du syndicat et Anne Girard, ingénieur.

Parmi les sujets d'actualité à l'agenda, les deux principaux furent l'éclairage public (projet EPur) pour plus d'efficacité énergétique, la sécurité, le confort, le respect de la biodiversité et les réseaux numériques, haut débit et fibre optique. Leurs caractéristiques et leurs déploiements dans la Haute-Savoie, et en particulier à Veyrier-du-lac, ont été abordés. Les nombreuses questions du public ont démontré, s'il en était besoin, l'intérêt des habitants pour ce type de conférence-débat.

Olivier Labasse remercie chaleureusement le Président Amoudry et ses deux intervenants, puis invite les participants à poursuivre leurs discussions autour du verre de l'amitié. La séance est levée vers 21 h.